

Département	Aléa climatique défavorable reconnu au titre de l'article D. 361-44-5	Natures de récolte concernées	Communes reconnues	Part des pertes occasionnées par des aléas non éligibles à l'ISN
71 - Saône-et-Loire - RI	Sécheresse : Juin à août 2026.	• Grandes cultures : Maïs, soja, tournesol, Sorgho, Luzerne porte graine • Viticulture : vignes à raisin de table et de cuve • Arboriculture : Pomme, poire, Cassis	Département en entier	Favorable, sous condition d'examen et de fixation ultérieurs du taux de perte non climatique au cours de la prochaine CODAR
89 - Yonne - RI	Gel : 26 mars au 02 avril 2026. Sécheresse : juin à août 2026.	• Viticulture : vigne • Arboriculture : cerise, mirabelle, quetsche, reine-claude	Département en entier	Favorable, sous condition d'examen et de fixation ultérieurs du taux de perte non climatique au cours de la prochaine CODAR
90 - Territoire-de-Belfort - RI	Sécheresse : Juin à août 2026. Températures élevées : 5 périodes successives dont 17 au 30 juin 2026.	• Grandes cultures : maïs, soja, pomme de terre • Légumes : poireaux, carotte, choux	Département en entier	Favorable, sous condition d'examen et de fixation ultérieurs du taux de perte non climatique au cours de la prochaine CODAR
22 - Côtes d'Armor - RI	Sécheresse : 1er juin au 31 août 2026.	• Grandes cultures : maïs, sarrasin, trèfle pour semences • Légumes : haricots, flageolets, fèves, coco de Paimpol, brocolis, choux-fleur, artichaut, chou romanesco • Arboriculture : pommes à couteau et à cidre, poires à couteau et à poiré	Département en entier	Favorable, sous condition d'examen et de fixation ultérieurs du taux de perte non climatique au cours de la prochaine CODAR
29 - Finistère - RI	Sécheresse : Juin à Août 2026. Températures élevées : Juin et Juillet 2026.	• Grandes cultures : Colza Semence, Maïs, Pommes de terre, Sarrasin • Légumes : Artichauts, Betteraves, brocolis, Carottes, Choux (choux fleurs, choux de Bruxelles) Salades, choux verts, Fraises, Haricots, Pois Flageolets, Poivrons, tomates • Arboriculture : Cassis, Framboises, Groseilles, Myrtilles • Autres productions : Ciboulette, Fenouil, Oseille, Persil	Département en entier	Favorable, sous condition d'examen et de fixation ultérieurs du taux de perte non climatique au cours de la prochaine CODAR
35 - Ile-et-Vilaine - RI	Sécheresse : Juin, juillet, août 2026. Températures élevées : juin, juillet 2028.	• Grandes cultures : lentilles, quinoa, sarrasin, pommes de terre, sorgho, • Arboriculture : pomme à cidre, pomme de table, poire, kiwi, cassis, groseilles, mûres, framboises, • Légumes : carottes, choux, céleri rave, céleri branche, fraises, haricots, piments, courges, betteraves, panais, salade, endives, rutabaga, radis d'hiver, oignons, navets, rhubarbe	Département en entier	Favorable, sous condition d'examen et de fixation ultérieurs du taux de perte non climatique au cours de la prochaine CODAR
35 - Ile-et-Vilaine - RI	Orage (grêle) : 25/06/2026.	• Grandes cultures : Féverole d'hiver	3 communes	Favorable, sous condition d'examen et de fixation ultérieurs du taux de perte non climatique au cours de la prochaine CODAR